



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE TOAMASINA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
CIAD DISTRICT MAHANORO

Avis de Consultation Ouverte

N° 08/2025/MININTER/PREF.TOA/PRMP/CIAD-DIST.MAH/ACP

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux de construction de 3 marchés répartis en 2 lots: lot N°1: Fokontany Ambodihara et Ankodogna de la Commune Rurale Ambinanindrano; lot N°2: Fokontany Andranomanerina de la Commune Rurale Ambodiharina.** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Rue : **Avenue de l'Indépendance**

Étage / Numero de Bureau : **Porte 124, première étage, Bâtiment ex Faritany**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS, Porte 124, première étage, Bâtiment ex Faritany** au plus tard le **10/06/2025 à 08 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 27/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics